

---

# ÉTUDE SUR LES HYPOTHÈSES D'AVENIR DES PROVINCES WALLONNES

---

RAPPORT DÉFINITIF

---

28 mars 2018

Christian BEHRENDT

Frédéric BOUHON

Quentin PIRONNET

Laurane FERON

Zoé VROLIX

Étude sur les hypothèses d'avenir des provinces wallonnes – Table des matières

## **PLAN DE L'ÉTUDE**

### **ÉTUDE SCIENTIFIQUE**

#### **PARTIE 1 – INTRODUCTION**

- Propos liminaires
- Titre 1<sup>er</sup>. – Panorama des instruments juridiques applicables aux acteurs provinciaux
- Titre 2. – Les missions provinciales
- Titre 3. – La division territoriale locale
- Titre 4. – Le point sur la question des mandats

#### **PARTIE 2 – DONNÉES STATISTIQUES**

- Titre 1<sup>er</sup>. – Observations méthodologiques
  - A. La notion de supracommunalité
  - B. Observations méthodologiques générales
- Titre 2. – Tableaux des données chiffrées et graphiques

#### **PARTIE 3 – RÉSUMÉ DES RÉPONSES FOURNIES PAR LES PROVINCES AU QUESTIONNAIRE INSTITUTIONNEL**

- Titre 1<sup>er</sup>. – Propos introductifs des provinces
- Titre 2. – Questionnaire
  - Question 1 – Mise à jour de l'appareil statistique (renvoi)
  - Question 2 – Évolution des missions provinciales depuis 2012
  - Question 3 – Diagnostique des forces et faiblesses de l'action provinciale
  - Question 4 – Conséquences
- Titre 3. – Propos conclusifs des provinces

## **PARTIE 4 – HYPOTHÈSES D'AVENIR DES PROVINCES WALLONNES**

- TITRE 1<sup>er</sup>. – L'hypothèse de la suppression des institutions provinciales
  - I. Base constitutionnelle de la suppression des provinces
  - II. Suppression des institutions provinciales avec remplacement
    - A. Remplacement par des entités supracommunales de type 41 de la Constitution
    - B. Remplacement par des entités supracommunales de type « 27 + 1 »
  - III. Suppression des institutions provinciales sans remplacement
    - A. Reprise des compétences par les autorités législatives compétentes
      - 1. Reprise des compétences par l'autorité fédérale**
      - 2. Reprise des compétences par la Région wallonne**
      - 3. Reprise des compétences par la Communauté française**
        - a. L'impossibilité financière de reprise des compétences communautaires exercées par les provinces*
        - b. Les obstacles à la solution de régionalisation des compétences communautaires*
    - B. Reprise des compétences par les communes
    - C. Reprise partielle (*voy. infra*)
- TITRE 2. – L'hypothèse du maintien des institutions provinciales
  - I. Scénario du *statu quo*
  - II. Scénario d'une réforme des provinces
    - A. Reprise des compétences régionales
    - B. *Phasing out* du Fonds des provinces
    - C. Réforme des ASBL et création de régies
    - D. Attributions du gouverneur
    - E. Simplification du système de publication des normes provinciales

## **QUESTIONNAIRE INSTITUTIONNEL ET RÉPONSES DES PROVINCES**